

N°	2	0	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	<p>L'an deux mil dix Le vendredi 26 mars à 9h30, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Gamaches, sous la présidence de M. PECQUERY.</p> <p>Etaient présents ce jour : MM. BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, JACOB, MAQUET, PECQUERY, SENEAL, VANSEVENANT.</p> <p>Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL (pouvoir à M. Pecquery), MM. AUBRY, LOIN, JUMEL, MAUGEZ.</p> <p><u>- Animation de bassin versant : maîtrise des ruissellements en milieu urbain > plaquettes de sensibilisation à la gestion des eaux pluviales</u></p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p>8 février 2010</p> <p>M. BILLARD explique que l'animatrice de bassin mène également, dans le cadre d'une sensibilisation à la gestion des eaux pluviales, deux types d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La rédaction d'avis techniques sur certains projets d'urbanisation</u>, avec incitation à la gestion des eaux pluviales à la source ; - <u>L'information des communes dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme</u>, avec la prise en compte des axes de ruissellement et la sensibilisation au zonage pluvial. Dans ce cadre l'Institution Bresle projette de réaliser deux supports de communication en 2010 : une plaquette à destination des maires du bassin versant (éditée dernièrement et distribuée en séance) et un dépliant à destination des particuliers.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	14
Présents	8
Votants	9
	<p>M. SÉNÉCAL remarque que l'Institution intervient sur les avis d'urbanisme côté seinomarin mais pas côté picard.</p> <p>M. BIGNON indique qu'un nouveau directeur vient d'arriver à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM ex. DDEA) de la Somme et qu'il pourrait être le moment de le sensibiliser aux points évoqués précédemment pour tenter d'élargir cette action à l'ensemble du bassin versant.</p> <p>M. BILLARD explique que la plaquette de sensibilisation des maires sera diffusée lors des réunions d'information locales organisées par secteur, le dépliant quant à lui, visant un plus large public et spécifiquement les particuliers, sera envoyé aux personnes portant des projets de construction. Rien n'est encore arrêté précisément quant à sa diffusion.</p> <p>Ce dépliant constituera un support pour intervenir en amont des projets (diffusion dans les mairies ou à la DDTM avec le dossier de demande d'autorisation d'urbanisme par exemple). Il vise à présenter de façon très</p>

	<p>concrète 3 dispositifs de gestion à la parcelle permettant de minimiser les impacts de l'imperméabilisation des sols sur les ruissellements. L'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil régional de Picardie notamment constituent des partenaires financiers à solliciter pour cette action.</p> <p><i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, entérine ces actions de communications et de sensibilisation sur la gestion des eaux pluviales. Il valide le projet du dépliant pour 2010 et autorise le Président à tout mettre en œuvre pour sa réalisation : sollicitation des financeurs, passation des marchés, ... Les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 62 du budget 2010.</i></p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY